ment approuvé à l'audience du jour suivant, 17 courant. "Nous sommes chargé de transmettre à Votre Eminence la copie authentique de ce document, dont l'importance n'échappera pas à Votre Eminence."

Interrogé, paraît-il, au sujet de l'attitude qu'il allait prendre, M. l'abbé Loisy aurait répondu: "Je me soumets entièrement à la censure qui me frappe, car je veux rester dans l'Eglise, et je n'ai point l'étoffe d'un Lamennais ou d'un Père Hyacinthe." Tous les catholiques doivent faire des vœux pour que cette information soit exacte.

\* \* \*

Au commencement de cette année, M. Eugène Veuillot, directeur de l'Univers, célébrait le soixantième anniversaire de son entrée à ce journal. Et il mentionnait ce fait dans une lettre qu'il adressait au Pape à la veille des solennités de Noël: "Il y aura, disait-il, soixante ans, dans les premiers jours de l'an 1904 que, sur l'appel de Louis Veuillot, mon frère, je me suis lié à l'Univers, par conséquent à la défense de l'Eglise. Dès lors ce journal refusa d'être d'un autre parti que du parti de Dieu. Toujours il se tint libre de toute attache politique et de tout esprit de classe." Le Saint-Siège a répondu à M. Eugène Veuillot par un bref dans lequel il le félicite cordialement, le loue de sa fidélité à l'Eglise et lui accorde, à lui et à ses collaborateurs, la bénédiction apostolique.

M. Eugène Veuillot est âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il a fourni une belle et noble carrière. Qu'il veuille bien accepter les félicitations respectueuses de la REVUE CANADIENNE.

\* \* \*

Les journaux catholiques d'Europe nous ont apporté un motu proprio du Pape, relatif à l'action populaire chré-